

Code de conduite et d'éthique



Élastomères Horizon

Message du conseil

Horizon a été fondée en septembre 2005 et excelle dans la production d'artefacts en caoutchouc. Toujours sur les piliers de la bonne conduite, de l'éthique et de la responsabilité sociale, pour proposer des produits et services de qualité, une entreprise respectueuse de l'environnement. Cela signifie que l'entreprise se renouvelle constamment, maintient sa position de leader sur le marché et garantit la satisfaction de ses clients.

De plus, il y a un investissement continu dans la technologie, le respect de l'environnement et la responsabilité sociale. Les normes de qualité élevées d'Horizon pour les produits et services sont des facteurs clés dans la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Ce code de conduite et d'éthique vise à guider le comportement et les attitudes des employés et des autres parties prenantes, quel que soit leur poste ou leur fonction, afin que chacun puisse être guidé par les valeurs fondamentales et les lignes directrices de l'entreprise. compagnie.

Le code de conduite et d'éthique doit être respecté par tous, tout ce qui a été établi dans le but de maintenir l'image d'Horizon comme une entité solide et fiable auprès de ses parties prenantes : Clients, fournisseurs, société, gouvernement, organismes et entités représentatifs, en plus de ses propres employés.

Ce Code doit donc être un guide des attitudes de l'entreprise et de l'ensemble de ses parties prenantes. Nous comptons sur la participation de chacun.

Rodrigue Guardia
directeur administratif

Indice

1. Introduction	4
2. Principes éthiques	5 et 6
3. Relation avec les employés	7
4. Relation client	8
5. Relation avec le Fournisseur	9
6. Relation avec l'environnement	10
7. Relation avec le gouvernement	11
8. Relation avec la société	12
9. Relation avec nos concurrents	13
10. Relations avec les médias	14
11. Gestion du code de conduite et d'éthique	15
12. Conclusion	16

1. Introduction

Agir de manière compétitive, en mettant toujours l'accent sur la durabilité, en respectant l'environnement et en contribuant à la justice sociale, que ce soit par la création d'emplois pour contribuer à la société.

Nous agissons toujours de manière éthique et en harmonie avec nos parties prenantes, en valorisant la contribution et l'initiative de ceux qui partagent nos valeurs. Cependant, pour que les valeurs et le bon vivre ensemble soient alignés avec les politiques de l'entreprise, certains principes méritent d'être connus et respectés.

Horizon accorde une importance primordiale :

- Respecter et valoriser les personnes dans tous les aspects ;
- Pratiquer les valeurs et l'esprit de groupe et les représenter de manière appropriée ;
- Bien faire ce qu'il faut – connaître, adhérer et se conformer aux règles et atteindre les résultats proposés;
- Avoir une attitude éthique dans les relations et les affaires et respecter la législation, les règles et les politiques en vigueur.
- Respecter et préserver l'environnement ;
- Rechercher l'amélioration continue de la qualité et faciliter le développement de nouvelles idées ;
- Utiliser adéquatement les outils de travail et assurer la sécurité de l'information ;
- Entretenir des relations adéquates avec les autorités, entités, organismes, médias et personnes publiques ;
- Valoriser la vérité, la libre entreprise.

2 - Principes éthiques

- Traiter les gens avec ouverture, respect, équité et égalité. • Ne pas utiliser les ressources de l'entreprise à des fins personnelles ;
- Assurer la transparence de l'information ;
- Agir conformément aux principes de l'entreprise ;
- Agir conformément aux lois, règlements et normes;
- Respecter les différences et promouvoir l'inclusion et l'appréciation de la diversité ;
- Promouvoir un environnement de participation et de coopération ;
- Optimiser les processus dans une relation éthique et humaine.
- Agir dans la prévention et la résolution de problèmes.
- Obtenir la compétitivité grâce à des pratiques légales et éthiques
- Promouvoir la durabilité des systèmes socio-environnementaux ;

2 - Principes éthiques

- Anticiper et gérer les risques associés aux activités de l'entreprise
- Prendre des décisions basées sur des faits et des informations objectives.
- Protégez les ressources d'Horizon contre la perte, les dommages, la mauvaise utilisation ou le vol.
- Restez ouvert aux nouvelles idées et aux changements
- Utilisez un dialogue permanent, franc et ouvert et la liberté d'expression.
- Favoriser le bien-être, la santé et la sécurité, l'intégration des personnes et l'esprit d'équipe ;
- Rejeter les situations qui constituent de la discrimination, des préjugés, tout type de harcèlement, de travail forcé ou nourrisson;
- Reconnaître et valoriser les personnes, en favorisant la croissance professionnelle et le développement personnel nos employés;
- En cas de congédiement d'un employé, traitez-le toujours avec respect et remerciez-le pour son dévouement.

3 - Relation avec les employés

- Remplir les devoirs et attributions avec responsabilité et sécurité pour les exécuter de la meilleure façon possible;
- Suivre les pratiques et procédures établies pour assurer la qualité des activités réalisées ;
- Respecter les collègues, se conformer et observer les panneaux de sécurité, d'environnement et de santé ;
- Appeler le responsable ou le gestionnaire, en cas d'actes et d'actions ou de comportements dangereux, qui peuvent causer un accident de travail, des dommages matériels ou environnementaux ;
- Évitez de gaspiller l'eau et l'électricité. Si vous constatez une telle situation, informez-en les responsables ;
- Informez les RH à l'avance (11-2888-2032 et 2025) si vous devez vous absenter du travail pour une raison quelconque raison;
- Utiliser correctement les ressources mises à disposition par l'entreprise, en maintenant leur conservation et leur bon état d'utilisation.
- Ne pas enlever, sans autorisation préalable du responsable, tout document ou matériel de l'entreprise ;
- Avoir une conduite honnête et juste et agir avec intégrité de caractère, en éliminant les avantages personnels dus à la poste occupé.
- Traiter les gens avec respect : ne pas discriminer, ne pas maltraiter, ne pas menacer, ne pas embarrasser, ne pas calomnier, ne pas disqualifier et ne harceler personne ;
- Il est expressément interdit de transmettre des informations confidentielles ou exclusives aux concurrents.
- Faites toujours attention à l'image et au nom d'Horizon.

4 - Relation client

- Le maintien de la qualité, qui est l'une des valeurs d'Horizon, doit se refléter dans les produits et services offerts par notre société. Apprécier la légalité, la confiance, le professionnalisme, l'éthique et l'impersonnalité dans tous les actes et actions effectués avec le client.
- Horizon recherche la confidentialité des informations de ses clients, s'engageant à ne pas les divulguer à des tiers, sauf avec le consentement du client ou en raison d'une obligation légale.
- Maintenir tous nos véhicules en excellent état de fonctionnement, assurant ainsi l'intégrité physique de nos clients et leur satisfaction ;
- Respecter tous les clients en adoptant des pratiques égalitaires et non discriminatoires ;
- Nous enregistrons et résolvons les plaintes concernant les services et prenons les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de notre service.
- Guider les relations clients à travers les mécanismes légaux, avec transparence, respect, efficacité et la satisfaction.

5 - Relation avec le Fournisseur

- Seuls les fournisseurs dûment évalués seront sélectionnés et embauchés selon une méthodologie unique, fondé sur la non-discrimination;
- Horizon rejette toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la croyance, l'orientation sexuelle ou l'état matrimonial ou de maternité à l'encontre de ses employés et croit en la transparence de ses employés afin qu'ils respectent tous les fournisseurs.
- Considérer les fournisseurs et fournisseurs potentiels avant tout comme des partenaires, soucieux de leur image, intérêts communs et engagements convenus
- Horizon répudie le travail des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et le travail dans des conditions dégradantes et esclavagistes, en ne contractant pas avec des fournisseurs et des prestataires de services qui adoptent ces pratiques ;
- Sélectionner et embaucher des fournisseurs de biens et de services sur la base de critères strictement juridiques et techniques de qualité, de coût et de ponctualité, et exiger un profil éthique dans leur gestion de la responsabilité sociale et environnementale, en refusant les pratiques de concurrence déloyale, le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire et autres contraire aux principes de ce Code.
- Remplir et exiger le plein respect de toutes les obligations contractuelles assumées, en établissant un relation de partenariat avec notre fournisseur.

6- Relation avec l'environnement

- Nous travaillons avec des produits et des pratiques de production qui visent à éliminer l'impact environnemental.
- Nous avons une collecte sélective ;
- Objectifs et cibles pour réduire la consommation et les déchets.
- Respecter strictement les normes et législations environnementales applicables à Horizon.
- Éliminez toujours les déchets correctement.
- Toujours encourager la sensibilisation et la préservation de l'environnement de ses employés, par la formation, la réduction, la réutilisation et le recyclage.
- Il est du devoir de chaque employé d'utiliser l'équipement et les ressources de manière consciente, économique et responsable, visant sa contribution à la durabilité.

7 - Relation avec le gouvernement

- Nous respectons la loi.
- Nous payons nos impôts.
- Nous rejetons la corruption.
- Les campagnes politiques à l'intérieur de l'entreprise ou au travail sont interdites.
- Nous respectons le libre arbitre de chacun lors du choix des candidats aux fonctions publiques.

8 - Relation avec la société

- Horizon maintient un comportement respectueux et une attitude de dialogue avec la société, en particulier avec les communautés autour de son infrastructure, dans le but d'atteindre des objectifs communs, de présenter des situations d'entreprise et de prévenir d'éventuelles situations de conflit et de risque.
- Horizon ne tolère pas que l'un de ses groupes d'intérêt se livre, directement ou indirectement, à des pratiques qui violent les droits de l'homme, et n'accepte aucun type de paiement destiné à parrainer des activités illégales.
- Il ne tolère pas non plus catégoriquement le travail des enfants ou toute forme de travail d'esclave et s'engage à porter cette position à l'attention de ses groupes d'intérêt, en particulier les fournisseurs et le 3ème.
- Entretenir des relations durables par l'éthique, le respect et la confiance, de manière juste et équilibrée, ce qui peut générer avantages mutuels et venir contribuer à la société.

9 – Relation avec nos concurrents

- Nous respectons la réputation et les opinions de nos concurrents et ne dévalorisons pas leurs produits et services, assurer les conditions d'une concurrence saine.
- Nous agissons conformément aux préceptes de la libre concurrence et, en ce sens, les pratiques suivantes sont interdites : utilisation d' informations privilégiées, omission de faits matériels, manipulation de bonne foi, espionnage, etc.
- Ne jamais émettre de commentaires offensants, qui pourraient nuire à l'image ou contribuer à la propagation de rumeurs sur nos concurrents.
- Horizon doit toujours agir de manière digne et respectueuse, et les comportements malhonnêtes sont interdits, destructeur et déloyal.

10. Relation avec les médias

- Pour maintenir la qualité et la cohérence des informations alignées et éviter les situations embarrassantes et, éventuellement, en conflit avec les intérêts stratégiques de la Société transmis et divulgués, ou l'objectif de l'entretien à accorder, sont menées par l'intermédiaire du responsable désigné, par la haute direction d'Horizon.
- S'il lui est demandé de fournir des informations, d'accorder des interviews et des déclarations au nom d' Horizon à tout vecteur de communication, ainsi qu'à toutes personnes physiques ou morales, institutions, organismes publics et privés, écoles et organisations internationales, tout employé doit en informer immédiatement son supérieurs et le Conseil d'administration, pour autorisation et orientation préalables.

11 - Gestion du code de conduite et d'éthique

- Le Code de conduite et d'éthique est un document qui guide la performance des employés et des tiers face à groupes d'intérêts, et doit être respectée et suivie par tous.
- En cas de doute ou de perception de non-conformité avec ce document, Horizon fournit un canal de support de code : rh@horizonborracha.com.br
- Ce canal est destiné à répondre aux questions, critiques et plaintes qui affectent l'éthique d'Horizon, c'est-à-dire qui impliquent la non-respect du code ou incompréhension de son contenu.
- C'est un support électronique qui reçoit les demandes internes et externes et les traite en conséquence. Ce système est utilisé pour suivre les plaintes ou les requêtes et assurer la confidentialité et un engagement à répondre.
- Chez Horizon, les rapports vagues ne sont pas acceptés. Les signalements anonymes ne sont pas non plus encouragés ; cependant, il appartient aux collaborateurs de s'identifier ou non.
- Les plaintes liées à des manquements au Code d'éthique n'impliqueront pas de représailles ni ne feront l'objet d'appréciation ou de reconnaissance des professionnels qui ont porté plainte.

12-Conclusion

Horizon sait que, pour se consolider et se développer, il doit partir d'objectifs commerciaux et de principes éthiques précis, partagés par tous les Collaborateurs et les Tiers. Et pour que nous puissions tous grandir, nous devons tous nous engager dans des actions qui peuvent contribuer à notre croissance. Sans ingérence de nos ambitions ou projections personnelles.

Ainsi nous grandirons ensemble !